



Paris consacre 3,25M€ à de nouvelles mesures post-attentats, dont la prise en charge post-trauma

Après avoir pris de nombreuses mesures d'urgence post-attentats, Paris déploie aujourd'hui ses mesures de long terme. 3,25M€ vont être alloués par la Ville en 2016 à des actions de prévention, de cohésion sociale, de lutte contre le décrochage scolaire et de poursuite de l'accompagnement post-traumatique des victimes.

Face à l'horreur des attentats perpétrés sur son territoire en 2015, Paris s'est immédiatement mobilisée, en accompagnant les victimes, en renforçant la sécurité des Parisiens et des visiteurs, et en contribuant activement à la reprise des activités économiques et culturelles. La Maire de Paris a tenu à ce que nul ne soit laissé de côté par la Ville dans cette situation d'urgence.

Anne Hidalgo tient aussi à ce que ce soutien se prolonge tout le temps qui sera nécessaire. L'Exécutif parisien a ainsi inscrit une enveloppe de 5M€, pour le financement de mesures structurelles, au budget primitif 2016 de la Ville de Paris. Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire en charge de la culture vient d'annoncer que 1,75M€ seront fléchés vers le soutien aux acteurs culturels.

« Les 3,25M€ restants se destineront à des actions de prévention, de cohésion sociale, de lutte contre le décrochage scolaire et de poursuite de l'accompagnement post-traumatique des victimes », annonce aujourd'hui Colombe Brossel, adjointe à la Maire en charge de la sécurité, de la prévention, de la politique de la ville et de l'intégration.

Ce budget se répartira de la façon suivante :

1,15M€ permettront de renforcer l'accompagnement social et scolaire des jeunes – notamment dans les quartiers populaires – avec un plan de lutte contre le décrochage scolaire, en complémentarité des mesures de l'Education nationale, la création d'outils pédagogiques pour l'apprentissage de la citoyenneté ou le renforcement du programme Ville-Vie-Vacances.

800K€ financeront des formations aux premiers secours pour les Parisiens et les agents municipaux. L'objectif est de former 10.000 personnes chaque année, dont 5.000 Parisiens et 5.000 agents.

350K€ mobilisés pour la prévention de la radicalisation par le soutien aux mesures alternatives aux peines de prison, le renforcement des travaux d'intérêt généraux, et la sensibilisation aux problématiques liées.

600K€ seront orientés vers la cohésion sociale et le soutien aux associations, notamment par une aide renforcée aux micro-projets et de soutien à la coopération entre habitants, la lutte contre l'éloignement des services publics, le renforcement de l'accès aux droits et apprentissage de la langue française et le développement de l'accès à la citoyenneté des migrants.

350K€ permettront de poursuivre l'accompagnement post-traumatique, en formant à cette problématique et aux bonnes pratiques à adopter les agents municipaux et les acteurs associatifs qui sont en contact avec des enfants et adolescents, et en développant des outils numériques dédiés.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr